

(1)

(N° 54.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1864.

Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1865 ⁽¹⁾.

AMENDEMENT.

Le soussigné a l'honneur de proposer d'augmenter les chiffres :

De l'art. 38, d'une somme de	fr.	5,150
— 39, —		2,600
— 40, —		900
	Fr.	8,650

Ces majorations de chiffres sont destinées au rétablissement du commissariat d'arrondissement d'Ostende.

JEAN VAN ISEGHEM.

(¹) Budget, n° 54 (session extraordinaire de 1864).
Rapport, n° 40.
Amendements, n° 55.

~~CONFIDENTIEL~~